



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 81335

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la situation alarmante des établissements pénitentiaires français, et notamment sur les conditions de travail des personnels employés dans ces établissements. La situation des établissements pénitentiaires français est très préoccupante. La surpopulation carcérale est très importante, avec une densité de plus de 125 %. Outre les problèmes, notamment d'hygiène, que cette surpopulation peut causer aux détenus, elle entraîne une baisse grave de la qualité de travail des personnels pénitentiaires. En conséquence, la population pénale est de plus en plus violente et les agressions physiques et verbales sont en augmentation. Également, cette surpopulation met en péril la mission de réinsertion dévolue aux établissements pénitentiaires. La fermeture de nombreuses petites structures, compensée par l'ouverture de grands établissements pouvant accueillir jusqu'à un millier de détenus, ne va pas dans le sens d'une humanisation des conditions de vie des détenus et de travail du personnel pénitentiaire. Ces grandes structures ne permettent pas au personnel de gérer comme il se doit les différents profils de détenus. Ces conditions de travail désastreuses ont des effets néfastes sur les membres du personnel pénitentiaire qui ressentent parfois l'isolement, l'abandon et le manque de soutien et de reconnaissance. Considérant l'importance pour la France d'un système pénitentiaire humain et de qualité, et vu la dégradation intolérable des conditions de travail du personnel pénitentiaire, il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour pallier au plus vite cette situation catastrophique, et pour enfin permettre au personnel pénitentiaire d'assurer correctement sa mission de service public.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81335

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6536

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Retrait pour cause de question identique)